



# L'ATR 42

F. Lert

**Depuis bientôt 15 ans, l'ATR42 symbolise avec succès le transport aérien régional. Ce, dans un contexte concurrentiel de plus en plus féroce...**

**N**é de la coopération entre l'Italien Alenia et le Français Aérospatiale, l'ATR42 (Avion de Transport Régional de 42 places) est entré en service en décembre 1985. Venant remplacer de plus anciens avions régionaux au confort parfois assez rustique, l'ATR42 peut alors établir sans peine un nouveau standard de qualité sur les étapes courtes (de 300 à 400 kilomètres).

En juin 1993 fut ensuite lancée une version modernisée, l'ATR42-500, avec toujours comme pierre angulaire l'emploi du turbomoteur et de l'hélice. Les hélices modernes autorisent des vitesses de croisière rapides (550 km/h) tout en restant économiques et plus respectueuses de l'environnement que les réacteurs. On reproche toutefois à l'avion à hélice un niveau de vibration et de bruit en

cabine plus important que dans les autres appareils. Pour battre en brèche ces défauts récurrents et garantir le confort du passager, les ATR42-500 sont aujourd'hui équipés en cabine «d'absorbeurs dynamiques d'énergie vibratoire» et peuvent recevoir en option un système de «contrôle actif de bruit». Un *nec plus ultra* technologique que l'on retrouve également dans le poste de pilotage, où l'équipage dispose d'écrans couleurs multifonctions pour gérer le vol.

Il n'en demeure pas moins que, dans l'esprit du grand public, avion à hélice rime souvent avec indigence. Bien conscientes de cela, les compagnies aériennes se tournent donc aujourd'hui de plus en plus vers des appareils à réaction de petite taille pour le transport régional. L'ATR42, vendu à environ 400 exemplaires en 15 ans, en est donc aujourd'hui réduit à résister vaille que vaille à l'irruption de cette nouvelle génération d'appareils sur le marché.

Certains analystes disent l'avion condamné à terme. Aérospatiale et Alenia se veulent plus confiants : «L'ATR est construit solidement et saura résister au vent de folie qui souffle dans le transport régional», affirme-t-on à Toulouse. ◀

F. L.

## Caractéristiques techniques

- Longueur : 22,67 m
- Envergure : 24,57 m
- Hauteur : 7,59 m
- Masse à vide : 11,25 tonnes
- Masse maximale au décollage : 18,6 tonnes
- Distance de décollage : de 1 000 à 1 400 m, suivant
- la charge emportée
- Motorisation : deux turbopropulseurs Pratt & Whitney PW127E
- Capacité : 48 passagers
- Vitesse de croisière : 550 km/h
- Autonomie maximale : 980 km avec 48 passagers à bord
- Classement acoustique : chapitre 3 OACI

